



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Société et culture

OBSERVATION ET CONCLUSION

NOVEMBRE 2017



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE
ET DU TRAVAIL





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Société et culture

OBSERVATION ET CONCLUSION

NOVEMBRE 2017



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE
ET DU TRAVAIL



SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION

M^{me} Anik Laplante

RECHERCHE

M. David Boucher

M^{me} Sophie Jacques-Barma

M. Jules Racine St-Jacques

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'économie et du travail, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Anik Laplante

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : cet@assnat.qc.ca

Dépôt légal – novembre 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-80040-8 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-80041-5 (PDF)

LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

- M^{me} Richard (Duplessis), présidente
- M. Reid (Orford), vice-président

- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Hardy (Saint-François)
- M^{me} Lamarre (Taillon)
- M. Lamontagne (Johnson)
- M. Lefebvre (Arthabaska)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Surprenant (Groulx)
- M. Traversy (Terrebonne)

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE.....	1
ÉCHANGES AVEC LA COMMISSION	3
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE	3
PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	4
ÉTHIQUE DE L'INNOVATION	4
MOBILITÉ ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX	5
OBSERVATION ET CONCLUSION	6

INTRODUCTION

En vertu des articles 293.1 et 294 du Règlement de l'Assemblée nationale, les commissions sectorielles entendent les dirigeants de ministères et d'organismes dans leur domaine de compétence afin de discuter de leur gestion administrative.

Le 7 juin 2016, la Commission de l'économie et du travail se saisissait de trois mandats de sa propre initiative. Ils avaient pour objet de faire l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative des Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie, Société et culture et Santé. Le 26 septembre 2017, la Commission a entendu successivement les responsables des trois Fonds.

Le présent rapport rend compte de l'audition du Fonds de recherche – Société et culture, représenté par sa directrice, madame Louise Poissant, par madame Yvonne Da Silveira, vice-présidente de son conseil d'administration et par le scientifique en chef du Québec, monsieur Rémi Quirion, ainsi que des membres de son équipe administrative.

PRÉSENTATION DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE

Encore aujourd'hui, affirme d'emblée le scientifique en chef, la pertinence des sciences humaines et sociales – et, par extension, la nécessité de les financer à même les fonds publics – est souvent remise en question. Or, ce lieu commun est sans cesse battu en brèche par l'actualité des préoccupations des chercheurs dans ce secteur. Ainsi, alors même que certains doutaient, par exemple, de l'opportunité de financer les sciences religieuses il y a quelques années, les troubles interconfessionnels vécus à la grandeur de l'Occident à l'heure actuelle rappellent toute la pertinence des travaux effectués par les chercheurs dans ce domaine.

En outre, la recherche de solutions socialement acceptables implique l'intégration de tous les domaines de recherche, même sur des questions qui relèvent *a priori* des sciences pures et appliquées ou des sciences de la santé. Les changements climatiques, par exemple, ont des incidences majeures non seulement sur l'écologie, mais sur le mode de vie des populations humaines. Les chercheurs de tous horizons disciplinaires doivent donc conjuguer leurs efforts pour faire face aux défis contemporains.

Favoriser la collaboration entre les disciplines est une composante importante de la fonction qu'occupe M. Quirion. Afin de mieux refléter cet objectif, les Fonds ont amorcé en 2011 une intégration de leurs services administratifs qui a entraîné une diminution des frais de fonctionnement et une baisse des effectifs. Malgré cette rationalisation des ressources, l'organigramme des Fonds compte aujourd'hui deux nouvelles directions. Ainsi, à travers cette période transitoire, les Fonds ont su conserver la flexibilité nécessaire pour s'adapter à l'évolution constante de l'écosystème de la recherche.

M. Quirion assume le rôle de premier conseiller scientifique de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et de représentant scientifique du Québec aux niveaux régional, national et international. Propre au Québec, le principe qui a présidé à la fusion des trois fonds en 2011 et créé par le fait même le poste de scientifique en chef tend à faire école dans d'autres administrations.

Après avoir rappelé sa mission, M. Quirion indique que le Fonds Société et culture est celui qui reçoit le plus grand nombre de demande de financement année après année. En 2016-2017, 2 300 dossiers lui ont été acheminés. Comme chaque année, ces candidatures ont été évaluées par des comités de pairs indépendants, assujettis aux normes d'évaluation les plus élevées afin de maintenir l'excellence de la recherche québécoise. Les dépenses engendrées par l'organisation de ces comités diminuent : de 540 000 \$ en 2011, elles s'élèvent maintenant à 509 000 \$. Bon an mal an, entre 25 % et 30 % des candidatures sont financées. Environ 36 % du budget est consacré à la formation de la relève. Le reste est destiné aux regroupements de chercheurs et finance en majorité la recherche non dirigée.

L'audition, souligne le scientifique en chef, intervient alors que les trois Fonds de recherche du Québec préparent leurs prochaines planifications stratégiques. Des consultations ont été conduites auprès des responsables politiques, des chercheurs ainsi que de la société civile afin de déterminer les grandes orientations à venir. À l'instar des autres Fonds, le développement de la relève est prioritaire, de même que l'accroissement des partenariats avec les ministères et organismes publics de manière à mieux éclairer le processus décisionnel autour des enjeux contemporains de la société québécoise. Enfin, les investissements annoncés récemment dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation assurent l'avenir des Fonds à court terme. M. Quirion

souhaite toutefois travailler dès maintenant avec les parlementaires en vue de garantir la pérennité de ce budget.

ÉCHANGES AVEC LA COMMISSION

Plusieurs sujets retiennent l'attention des députés lors de la période d'échanges. Ils s'intéressent particulièrement au financement de la recherche dans le contexte mis en place par la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, à la planification stratégique en cours, au rôle des Fonds dans le développement d'une éthique de l'innovation technologique et à la mobilité internationale des chercheurs.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Les modalités et usages du financement de la recherche en sciences humaines et sociales suscitent de nombreuses questions, particulièrement en regard de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Annoncée en mai 2017, celle-ci prévoit un réinvestissement de 180 millions de dollars dans les Fonds de recherche du Québec au cours des cinq prochaines années.

À ce sujet, M^{me} Poissant explique qu'il a été convenu entre les responsables des trois entités de répartir cette somme également. Elle rappelle en outre que le secteur des arts, des lettres, des sciences humaines et sociales regroupe environ 54 % des professeurs-chercheurs et des étudiants aux cycles supérieurs.

Les investissements serviront principalement à hausser la valeur des bourses de formation, celles-ci n'ayant pas été indexées depuis les quinze dernières années. De plus, l'offre de bourse à la relève sera élargie, tout en maintenant les critères d'excellence qui doivent guider l'évaluation des demandes. Le Fonds Société et culture compte ainsi financer de 40 % à 45 % des dossiers qui lui seront soumis.

Par ailleurs, les membres de la Commission s'intéressent à la structure du financement de la recherche au Québec. Les chaires de recherche, les crédits d'impôts alloués aux entreprises pour fins de recherche et de développement, les frais indirects de recherche et les besoins en infrastructures font l'objet de précisions de la part des représentants des Fonds.

M^{me} Poissant explique notamment que l'organisme subventionnaire québécois ne finance pas directement les projets, mais les regroupements de chercheurs, qui comprennent de cinq à cent personnes. Ainsi, l'offre des Fonds est un complément du soutien des agences fédérales de financement. Financés par l'intermédiaire de leurs équipes grâce aux Fonds de recherche du Québec, les chercheurs se présentent mieux outillés au moment de solliciter l'aide fédérale pour leurs projets de recherches particuliers. Grâce à ce modèle, on calcule que pour chaque dollar investi par les Fonds, les chercheurs québécois obtiennent entre huit et neuf dollars des organismes fédéraux.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les membres s'intéressent aux priorités identifiées dans le cadre de l'élaboration de la prochaine planification stratégique. Malgré l'absence de cibles quantifiables, la majorité des objectifs du plan précédent ont été atteints, selon M. Quirion. Afin de poursuivre dans la voie tracée par le plan 2014-2017, le plan suivant comportera trois axes d'intervention dotés d'objectifs mesurables.

D'abord, la nouvelle planification stratégique visera à bonifier l'offre de bourses de formation afin de susciter davantage de carrières en recherche. À cette fin, le plan tendra notamment à développer des maillages entre le milieu universitaire et les milieux de pratique, une culture un peu moins bien implantée en sciences humaines et sociales que dans les autres domaines.

La prochaine planification stratégique aura aussi pour effet d'augmenter les subventions offertes aux regroupements stratégiques afin de consolider les équipes en place et d'en former de nouvelles.

Enfin, le plan stratégique déterminera les grands chantiers de recherche sur lesquels il convient de concentrer les efforts des chercheurs. Ceux-ci correspondent globalement aux enjeux qui préoccupent actuellement la société : changements climatiques, vieillissement de la population, stimulation de l'entrepreneuriat, impact du numérique sur la société civile, etc.

ÉTHIQUE DE L'INNOVATION

Le rôle des sciences humaines et sociales dans le développement éthique des technologies de rupture préoccupe la Commission. L'intelligence artificielle, par exemple, tend à imposer des changements paradigmatiques dans la gestion des rapports sociaux. Selon M. Quirion, il est

impératif que le Québec, qui joue un rôle de premier plan en innovation dans ce secteur, soit à l'avant-garde dans la réflexion sur les enjeux éthiques sous-jacents à son développement. Aussi se réjouit-il de la tenue, à Montréal, d'un forum international sur cette question, un événement que les Fonds ont contribué à organiser¹.

MOBILITÉ ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La Commission remarque que, en dépit du rayonnement indéniable des recherches québécoises dans le domaine des arts, des lettres et des sciences humaines et sociales, les échanges universitaires encouragés par le Fonds se déroulent principalement à l'intérieur des frontières culturelles homogènes du monde occidental.

M. Quirion reconnaît que la tendance à l'internationalisation est somme toute nouvelle pour les Fonds de recherche du Québec et qu'elle se déploie principalement dans l'espace transatlantique avec la France. Cependant, au cours des prochaines années, les Fonds entendent bien entrer dans la foulée de la Francophonie et soutenir les chercheurs du Québec dans le développement de nouveaux partenariats avec leurs collègues d'Afrique francophone.

¹ L'Université de Montréal, en partenariat avec les Fonds de recherche du Québec et le Palais des congrès de Montréal, a organisé le Forum sur le développement socialement responsable de l'intelligence artificielle. Le forum a été soutenu par Montréal International. Il s'est tenu les 2 et 3 novembre 2017.

OBSERVATION ET CONCLUSION

La Commission se montre satisfaite de l'audition des principaux dirigeants du Fonds de recherche du Québec Société et culture. Elle observe que le Fonds est proactif dans la recherche de solutions constructives aux principaux sujets de préoccupations soulevés par les membres.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

